

La gestion de l'eau par le projet CIGEO Note Lorraine Nature Environnement -Juin 2022-

La gestion de l'eau par Cigéo, telle qu'exposée par l'ANDRA dans son dossier de demande d'utilité publique est totalement problématique pour les eaux de surface et les cours d'eau :

- Des quantités énormes d'eaux d'exhaures seront rejetées en surface. Ces quantités seront gérées par des bassins intermédiaires avant rejet dans le milieu naturel. Aucune certitude de protection n'existe sur ce milieu naturel représenté par un milieu hydrographique fragile constitué de cours d'eau situés en têtes de bassin et de plus à caractère salmonicole.
- Suite aux travaux entrepris, les masses de verses (terres extraites du sous-sol) qui transiteront sur la plateforme de gestion des verses sera de 11 000 000 de M3. Aucune garantie n'a été fournie sur les risques de ruissellement et donc de génération de matières en suspension dans les cours d'eau situés à proximité. Un colmatage du fond anéantissant toute vie biologique sur les cours d'eau concernés est un risque majeur.
- La surface totale d'entreposage des verses (en incorporant la zone 3 mobilisable en 2070/2080 selon les dires de l'ANDRA) est de 147 ha, ce qui est gigantesque et renforce de notre part les craintes évoquées ci-avant.
- La séquence Eviter, Réduire, Compenser (ERC)* sur l'ensemble des projets CIGEO et annexes est interprétée et ne correspond en aucune façon à l'esprit du texte. La compensation pour chaque atteinte portée à l'environnement ne s'insère nullement dans la définition que l'on peut trouver au mot « compensation ».

Pour les mesures d'évitement sont prévues (*dixit l'ANDRA*) :

- Convoyeur semi-enterré pour le transport des verses et matériaux entre zones puits et descenderie
- Dépôt des verses en zone puits (proximité lieu d'extraction)
- Brumisation des zones de dépôt verses
- Prise en compte des conditions météorologiques
- Arrosage par temps sec
- Adaptation des équipements (bâchage camions...)

Toute cette énumération ne concorde pas à des mesures d'évitement mais à des mesures de réduction selon la règle ERC

* [Éviter, réduire, compenser » \(ERC\) : en quoi consiste cette démarche \(...\) Évaluation - notre-environnement.gouv.fr](https://www.notre-environnement.gouv.fr)